

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EPARGNE RETRAITE ACTIONS INTERNATIONALES - Part A CODE ISIN : FR0013227956

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds de classification « actions internationales » recherche une performance supérieure à son indicateur de référence 50% MSCI AC World converti en euros dividendes réinvestis + 50 % MSCI EMU dividendes réinvestis sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum. La gestion de ce FCP ne suivant pas une gestion indicielle, l'indicateur présenté pour ce FCP est un indicateur de performance. En conséquence, sa performance peut, le cas échéant, s'écarter sensiblement de celle de son indicateur de référence. L'indicateur de référence est calculé dividendes réinvestis.

Les investissements sont réalisés uniquement dans des OPCVM et des FIVG (jusqu'à 10% maximum).

Le processus de gestion repose sur les travaux suivants validés par le comité de gestion :

- La sélection d'OPC à la suite d'une analyse qualitative des sociétés de gestion (due-diligence) et d'une analyse quantitative des OPC par rapport à leur indice et/ou à leur univers concurrentiel.
- L'assemblage des OPC sélectionnés et la définition d'une grille qui précise le pourcentage investi dans chaque OPC.
- Le suivi et, le cas échéant, l'évolution motivée des proportions et/ou des fonds composant cette grille d'allocation par le comité de gestion.

Un comité de gestion se réunit régulièrement pour définir ou réviser la grille d'allocation des différents OPC sous-jacents sélectionnés.

Le FCP sera exposé au minimum à 60% sur les marchés actions de toutes zones géographiques dont la France et de toutes capitalisations. Pour le solde, le FCP pourra être investi dans des produits monétaires et/ou obligataires dont les obligations spéculatives.

Fourchettes d'exposition du FCP par rapport à son actif net : actions de 60% à 100% - change hors UE de 0% à 100% - marchés émergents de 0% à 20% - Obligations de 0% à 40% dont obligations à haut rendement de 0% à 20% - fourchette de sensibilité aux taux -5 et +5.

Indicateur de référence | 50% MSCI AC World converti en euros dividendes réinvestis + 50 % MSCI EMU dividendes réinvestis.

Affectation des revenus | Capitalisation pure

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat | Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la société de gestion chaque jour avant 10H30. Vos ordres seront exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours de bourse ouverts, à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/livraison J+3.

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris et des jours fériés légaux en France.

Durée de placement minimum recommandée | Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans et/ou au PERCO.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent détenir des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations spéculatives à haut rendement sont des titres à caractère spéculatif et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

Risque de contrepartie | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent conclure des opérations de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut d'un paiement.

Impact des techniques telles que des produits dérivés | Les OPC sélectionnés peuvent utiliser les produits dérivés et peuvent amplifier leur perte du fait du recours à des instruments financiers à terme ferme et/ou conditionnels et/ou contrats financiers de gré à gré.

Garantie | Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.17%*
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

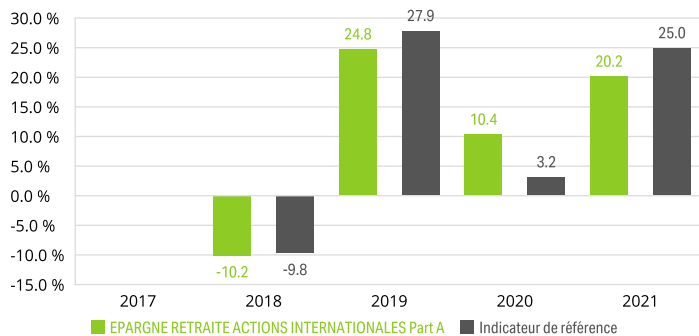
***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du prospectus du fonds, disponible sur le site internet : www.eres-gestion.com ou par courrier sur simple demande.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds | 2017

Date de lancement de la part | 17/03/2017

Devise de référence | EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire | CACEIS Bank.

Cette catégorie de parts est réservée exclusivement aux Assurances du Crédit Mutuel (ACM) au titre de ses supports de contrats d'assurance individuels ou collectifs.

L'OPC est constitué d'autres catégories de parts. Vous pouvez trouver des informations sur ces parts dans le prospectus du FCP ou sur le site internet de(s) Assurances du Crédit Mutuel (ACM).

Assurances du Crédit Mutuel (ACM) met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCP sur son site www.eres-gestion.com et par courrier sur simple demande au 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02. Ces documents sont disponibles uniquement en français.

Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (définition disponible dans le prospectus).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.eres-gestion.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur simple demande.

Fiscalité | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Cet OPC est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Eres gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/07/2022.